

Daily Insight 30/05/2023

Audiovisuel

Les CSE de France Télévisions saisissent le Tribunal judiciaire de Paris en référé pour suspendre le projet Tempo

Selon des informations *Satellifacts*, les 3 CSE de France Télévisions, siège, central et réseau France 3 ont déposé la semaine dernière un référé devant le Tribunal judiciaire de Paris pour demander « *la suspension du projet Tempo en attente d'informations sur les rapprochements entre France 3 et France Bleu* ».

Pour rappel, le projet Tempo prévoit un rapprochement entre les rédactions de France 3 et de France Bleu avec notamment « *la suppression des éditions nationales des journaux de France 3 au profit d'éditions intégralement réalisées en région.* »

Lire Satellifacts

Sky prépare un plan de restructuration au Royaume-Uni

Selon le *Financial Times* en date du 27 mai, la filiale de Comcast, Sky, qui emploie environ 32 000 personnes au Royaume-Uni serait sur le point de supprimer plusieurs centaines d'emplois dans le cadre de sa nouvelle stratégie de migration de la diffusion par satellite vers l'IPTV. Le nombre exact d'emplois concernés – qui devraient être concentrés sur les activités de diffusion – dépendra des résultats des consultations avec les syndicats et les instances représentatives. La migration vers l'IPTV s'est accélérée en septembre dernier avec le lancement de l'offre Sky Stream, un an après celui des Smart TV Sky Glass. Sans jamais avoir officialisé la décision ni dévoilé de calendrier, Sky souhaite abandonner le satellite au Royaume-Uni pour migrer l'ensemble de ses services et de ses clients (environ 12 millions de foyers abonnés) sur l'IPTV.

Lire l'article du FT

Streaming

Brut réunit plus de 500 millions de vues pour le Festival de Cannes

Le média, partenaire officiel du Festival de Cannes pour la deuxième année consécutive, a couvert l'évènement de la cérémonie d'ouverture à la clôture. A travers des séries de vidéos aux différents formats, Brut a réuni plus de 500 millions de vues à l'international. Les contenus du média étaient disponibles sur Tik Tok, Instagram, Youtube, Twitter, Facebook et Snapchat. La cérémonie de clôture, présentée en direct sur France 2 a réuni en moyenne 3,2 millions de téléspectateurs pour 17,4% de part d'audience.

Lire l'article du Film Français

Molotov diffuseur du canal spécial France tv sport 4K UHD

La plateforme de streaming a annoncé le 26 mai avoir passé un accord avec France Télévisions pour la diffusion du canal France TV sport 4K UHD qui propose en Ultra Haute Définition l'ensemble des matchs de soirée sur le cours Philippe-Chatrier. L'offre est réservée aux abonnés payants des bouquets Extra et Extended (5,99€ et 9,99€ / mois). France TV sport 4K UHD est également accessible sur la TNT via les émetteurs de Paris, Nantes et Toulouse ainsi que sur Fransat par satellite.

Plateformes

Twitter quitte le code de bonnes pratiques contre la désinformation de l'UE

Le réseau social qui a annoncé la semaine dernière à la Commission européenne qu'il envisageait de quitter le code de bonnes pratiques de l'Union européenne, visant à lutter contre la désinformation en ligne, a décidé de sortir officiellement du code de bonne conduite le 27 mai dernier.

Le code européen de bonnes pratiques lancé en 2018, regroupe une trentaine de signataires, parmi lesquels des géants comme Meta, Google, Twitter, Microsoft, TikTok, ainsi que des professionnels de la publicité, des fact-checkeurs et des ONG qui ont eux même mis en place les règles applicables. Le code de bonnes pratiques contre la désinformation en ligne comprend 128 mesures visant une meilleure coopération entre les plateformes et les fact-checkeurs et à priver de publicité les sites diffusant de fausses informations.

A quelques mois de la mise en application du Digital Services Act (DSA), le ministre de la transformation numérique, Jean-Noël Barrot prévient : *« s'agissant de la lutte contre la désinformation, Twitter est sur une pente glissante. À partir du 25 août prochain, les règles que la France a fait adopter en Europe s'appliqueront et Twitter devra se conformer et lutter activement contre la désinformation, sans quoi Twitter ne sera pas le bienvenu en Europe »*. En effet, le DSA prévoit en cas de faille dans la lutte contre la désinformation des plateformes, *« des sanctions, allant jusqu'à 6% du chiffre d'affaires mondial, soit à peu près 300 millions d'euros pour Twitter. En cas de récidive, Twitter pourra être banni de l'Union européenne »*, ce qui pose la question de la mise en place d'une telle mesure face à de nombreux moyens de contournement (VPN, DNS).

Lire Le Figaro

Cadre juridique

Copie privée : les ayants droit demandent que les ordinateurs soient soumis à la redevance

Selon les informations *l'Informé*, dans un document adressé en avril dernier aux membres de la Commission copie privée, les défenseurs de la redevance copie privée plaident pour une nouvelle extension de ce dispositif aux sauvegardes de musiques, films, photos, textes dans le cloud, ce qui pourrait entraîner une hausse significative des prix de certains équipements informatiques dont les ordinateurs qui pour l'instant échappent à cette redevance.

Pour motiver cet assujettissement, les ayants droit s'appuient sur la décision Austro-Mechana du 24 mars 2022 de la Cour de justice, qui dispose que *« la redevance copie privée couvre les « reproductions effectuées sur tout support »*, et que cette expression concerne aussi les copies de sauvegarde réalisées *« sur un serveur dans lequel un espace de stockage est mis à la disposition d'un utilisateur »*, rapporte *l'Informé*. En d'autres termes, les professionnels à taxer ne sont pas nécessairement les fournisseurs des services dans le nuage, mais peuvent être les fabricants des appareils à partir desquels les sauvegardes sont effectuées.

Lire l'Informé